

# Compte-rendu du Conseil d'administration du 7 avril 2022

## Collège Arthur Rimbaud

### **Personnes présentes :**

**Membres de droit** : Mme Bance, Principale, Mme Kersale, Principale adjointe, Mme Outerleys, Gestionnaire, M. Debergue, Conseiller principal d'Education.

**Représentant du Conseil départemental** : M. Fauvet

**Représentants des enseignants** : Mme Bouchez, Mme Serrière, Mme da Rocha, Mme Silva, Mme Segalen, M. Latraye.

**Représentants des personnels ATOSS** : Mme Lemaire

**Représentants des parents d'élèves** : Mme Monet, Mme Goyeneche, Mme Lucas

Présence de M. Dumont, Agent comptable

Le quorum étant atteint (15 votants), Mme Bance prononce l'ouverture de la séance à 17h50. Mme da Rocha est désignée secrétaire de séance.

## **I. Fonctionnement du Conseil d'administration**

### **1. Adoption du procès verbal du 31 janvier 2022**

Le Procès-Verbal du 31 janvier 2022 a été envoyé par courriel à tous les membres. Mme Bance remercie à cette occasion Mme Lucas pour la qualité de son compte rendu.

***Adopté à l'unanimité.***

## **II. Fonctionnement pédagogique**

### **2. Présentation de la nouvelle maquette du carnet de correspondance**

Mme Bance présente la nouvelle maquette du carnet de correspondance qui a été élaborée suite à plusieurs réunions avec l'équipe de Vie Scolaire et des enseignants. Les propositions de modifications sont plus en adéquation avec le rythme des heures de vie de classe. Une page sera dédiée à la signature des parents concernant la prise de connaissance du règlement intérieur. Désormais, il y aura une page pour deux semaines, avec les dates déjà inscrites, pour les inscriptions des remarques ou des mises en retenue. Une nouvelle page sera insérée pour permettre aux enseignants de notifier les efforts des élèves avec des encouragements ou une valorisation et de renseigner des objectifs bi-hebdomadaires pour les élèves qui en auraient besoin. Sur cette même page, un espace est réservé pour les

éventuelles remarques de Mme la Principale, Mme la Principale adjointe, les CPE, la PSY-EN,...Le règlement intérieur sera intégré et agrafé sous un nouveau format. Un autocollant avec les noms des diverses équipes pédagogiques est prévu.

### 3. Demande de labellisation E3D- niveau 2

Depuis septembre 2020, le collège est labellisé au niveau 1. De nombreuses actions, notamment avec les éco-délégués, ont été intensifiées. Cela pourrait permettre au collège d'être labellisé au niveau 2. Pour être labellisé niveau 2, il convient de compléter un dossier officiel et de réaliser un powerpoint répertoriant ce qui est mis en place, en montrant clairement dans quelles mesures les actions menées sont en lien avec les 17 objectifs de développement durable proposés par le rectorat.

Mme Bance présente le diaporama qui sera envoyé. Sur les 17 objectifs, 8 sont déjà travaillés au sein de l'établissement (les n° 3, 5, 7, 10, 11, 12, 15 et 17), dont voici quelques exemples :

- le projet pluridisciplinaire « De la graine à l'assiette »
- la « colo apprenante », à ce sujet M. Fauvet alerte le Conseil d'Administration de la circulation sur les réseaux sociaux au niveau national de messages alertant les familles sur la qualité des encadrants de structure d'accueil de jeunes. M. Latraye rappelle que les encadrants de la « colo apprenante » du collège sont par ailleurs directeurs de ALSH et/ou militants d'une association d'éducation populaire (CEMEA).
- Projet Vancouver autour de la ville de demain
- La course d'orientation : le Parcours du cœur
- Le remplacement progressive des luminaires par les LED

Mme Bance présente les projets 2023-2024 :

- La mise en place d'un CESCE au sein de la cité Éducative.
- Le Projet Terre-Lune
- La réalisation d'un passeport CESCE qui serait validé aux cours de la scolarité des élèves.

Mme Bance met au vote cette demande de labellisation pour avis consultatif.

***Adopté à l'unanimité.***

#### 4. Présentation du calendrier de fin d'année scolaire

Mme Kersale présente les grandes lignes du calendrier de la fin de cette année scolaire et informe le Conseil d'administration des différents examens (le DELF, l'ASSR 1 et 2, PIX, l'oral du DNB le 1er juin, les écrits du DNB le 30 juin et le 1er juillet 2022) ainsi que les dates des conseils de classe, de la semaine de révisions des 3e et des procédures d'orientation des élèves de 3e. Mme Kersale précise que le collège a été tiré au sort pour participer à des évaluations nationales en mathématiques et en maîtrise de la langue.

### III. Fonctionnement financier

#### 5. Présentation du compte financier

Mme Outerleys présente le compte-rendu de gestion de l'année 2021. (Voir document en annexe).

18h34 : Sortie de Mme Serrière. Nombre de votants : 14.

18h54 : Sortie de M. Fauvet. Nombre de votants : 13.

#### 6. Adoption du résultat 2021

M. Dumont explique que le budget d'un établissement se fait en deux temps : il y a d'abord la gestionnaire qui agit à la demande de l'ordonnateur, puis l'agent comptable qui contrôle les crédits et les recettes. M. Dumont présente l'analyse financière et les indicateurs du compte financier 2021. (Voir document en annexe). M. Dumont conclut que le collège est en bonne santé financière, que les indicateurs évoluent différemment, notamment le recouvrement qui reste à surveiller. M. Dumont souligne la qualité du suivi et du travail mené au sein du collège pour les bourses nationales.

Mme Bance met au vote du Conseil d'administration l'affectation du résultat :

***Adopté à l'unanimité.***

Mme Bance met au vote l'adoption du compte financier :

***Adopté à l'unanimité.***

## 7. Conventions et DBM pour vote

Mme Outerleys présente les diverses Conventions :

### 1) PAC 80 – Niveau 3 : Des animaux et des hommes- Convention partenariat Dechoux

Mme da Rocha explique que la fresque est presque terminée, qu'il y a encore des ateliers de travail prévus pour la classe de 6eC et que le vernissage du projet aura lieu le mardi 31 mai.

Mme Outerleys détaille la facture du partenaire Thomas Dechoux, artiste peintre, d'un montant de 3180 euros.

***Adopté à l'unanimité.***

### 2) PAC 80 : Association Bulldog- Audiovisuel- Fête du court métrage

Dans le cadre de la semaine du Court-Métrage, l'association Bulldog interviendra le 8 mars et le 13 mai pour une présentation des métiers du cinéma pour un coût de 300 euros.

***Adopté à l'unanimité.***

### 3) Avenant papeterie- Conseil départemental :

Le département permet l'achat groupé de papier entre établissements avec la société INAPA. Une augmentation des tarifs, à cause de la conjoncture actuelle, de 17% sera appliquée jusqu'au 30 juin 2022.

***Adopté à l'unanimité.***

Mme Outerleys présente les diverses Décisions Budgétaires Modificatrices pour vote et demande le prélèvement sur fond de réserve de la somme de 5373,90 euros dont voici le détail :

#### 1) Fête de fin d'année 3e

Mme Bance présente la fête de fin d'année à destination des élèves de 3e qui aura lieu le mardi 5 juillet de 18h à 21h. Cette fête est une demande des élèves du CVC et sera l'occasion de jeux et activités diverses. La participation des élèves est soumise à inscription préalable et les téléphones portables seront proscrits. Le collège souhaite acheter des boissons et des denrées alimentaires pour un budget prévu de 900 euros. Les adultes de l'établissement et les parents d'élèves élus au Conseil d'administration sont invités.

## 2) Visite du BCR – le 9 mai 2022

Les classes de 4eA et 4eE du collège sont invitées le 9 mai prochain à aller visiter le Bâtiment de Commandement et de Ravitaillement de la Marine Nationale. Cette visite sera encadrée par Mme Bance, Mme Dumeige, M. Paillard et M. Perate. Ce sera l'occasion pour le collège de renouer des liens avec la Marine Nationale.

Le coût du transport en autocar s'élève à 1050 euros.

Le collège a demandé une subvention de 25 % . Le coût s'élèverait donc pour l'établissement à 787,50 euros.

## 3) Sortie UNSS- Talence :

3 élèves et deux professeurs se rendent à Talence aux championnats de France de Laserrun les 8 et 9 avril 2022.

L'hébergement à Talence et le transport sont à la charge de l'établissement. L'UNSS a fait un don s'élevant à 253 euros (25 % de la somme), le collège finance à hauteur de 757,50 euros.

> 19h30 : Retour de M. Fauvet. Nombre de votants : 14

## 4) Poubelles de tri

A la demande des éco-délégués, l'établissement souhaite acquérir 5 poubelles de tri qui seront installées dans la cour pour un montant de 2666,40 euros.

La totalité des DBM s'élève donc à 5373,90

## **Vote pour le prélèvement**

***Adopté à l'unanimité.***

## **Vote pour le budget de la sortie Talence :**

Le coût du transport et de l'hébergement se détaille comme suit : 750,5 euros pour le TGV et 260 euros pour l'hébergement. Les recettes proviennent de l'UNSS (don de 253 euros) et de la participation du collège à hauteur de 757,50 euros.

***Adopté à l'unanimité.***

### **Vote pour le don de l'UNSS :**

Le don de 253 euros sera affecté sur les crédits AP.

***Adopté à l'unanimité.***

### **IV. Fonctionnement matériel**

Mme Bance expose les différents travaux qui vont être menés prochainement.

- Pendant les vacances, à partir du lundi 11 avril, Mme Silva représentera sur le mur en haut de l'escalier noir du hall le portrait de la figure féminine choisie par les élèves : Joséphine Baker.
- L'entreprise Les Cordistes interviendra pendant les vacances pour déboucher tous les chéneaux afin de lutter contre les fuites d'eau.
- Pendant les vacances d'avril, un changement des LED du CDI est prévu.
- Pour la rentrée, le collège espère 2 pôles informatiques fonctionnels.

Mme Bance conclut en remerciant le Conseil départemental, par l'entremise de M. Fauvet, de la dotation d'un montant de 11 000 euros qui permettra l'installation de 4 écrans dynamiques.

**La séance est levée à 19h40.**

Signature du président de séance,



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'COLLÈGE ARTHUR RIMBAUD' around the top edge, 'LA PRINCIPALE' in the center, and 'AMIENS' around the bottom edge, with small stars on either side of the bottom text.

Signature de la secrétaire de séance,

*DA ROCHA*